PLAN DE GESTION DE CRISE

Location: Ville de Middelbourg

Department: Département fictif : Val-de-Verdon (code 999)

Date: 22 mai 2025

1. Introduction Générale

1.1 Objectifs

- Organiser une réponse rapide, coordonnée et efficace aux situations de crise.
- Garantir la protection de la population et la résilience des services essentiels.
- Assurer la coordination entre les différents services et acteurs impliqués dans la gestion de crise.

1.2 Portée et Application

- Ce plan s'applique à tous les services municipaux et partenaires impliqués dans la gestion de crise.
- Il couvre les risques naturels, technologiques, sanitaires et de sécurité publique.
- Des exemples de situations de crise incluent les inondations, les tempêtes, les incendies industriels, les épidémies, et les cyberattaques.

1.3 Cadre Légal et Réglementaire

- Loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.
- Circulaire du 12 juin 2005 relative aux Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).
- Code de la sécurité intérieure Livre VII.
- Règlementation spécifique aux risques technologiques et sanitaires.

1.4 Définitions et Glossaire

PCS

Plan Communal de Sauvegarde

ORSEC

Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

FR-Alert

Système d'alerte géolocalisé de l'État

DGS

Directeur Général des Services

SDIS

Service Départemental d'Incendie et de Secours

2. Plan de Gestion des Risques Naturels

2.1 Inondations

Déclenchement

Vigilance Météo France orange ou rouge / crue observée

Décideurs

- Maire
- DGS
- Service technique

Procédures

- Surveillance des niveaux d'eau en temps réel.
- Évacuation préventive des zones à risque identifiées.
- Fermeture des axes routiers inondés et mise en place de déviations.
- Mise à disposition de points de regroupement sécurisés pour les évacués.

Matériel Requis

- sacs de sable
- pompes
- véhicules 4x4
- bateaux de sauvetage

Post-Crise

- Pompage des eaux et assèchement des zones inondées.
- Nettoyage et désinfection des zones touchées.
- Bilan des dégâts et évaluation des besoins en reconstruction.

Actions pour les citoyens

- Ne pas s'engager dans une zone inondée.

- Signaler les zones dangereuses aux autorités.
- Aider les personnes vulnérables à évacuer si possible.
- Ne pas consommer l'eau du robinet sans avis officiel.
- Se tenir informé via les canaux officiels (site mairie, FR-Alert).

2.2 Tempêtes / Vents violents

Déclenchement

Alerte météo pour des vents > 100 km/h

Actions

- Sécurisation des chantiers et des infrastructures temporaires.
- Coupure préventive de l'électricité dans les zones à risque.
- Mise en place d'hébergements d'urgence pour les populations affectées.
- Communication régulière sur l'évolution de la situation et les consignes de sécurité.

2.3 Canicule

Déclenchement

Niveau 3 ou 4 du plan national canicule

Actions

- Appels réguliers aux personnes vulnérables pour s'assurer de leur sécurité.
- Ouverture de lieux climatisés et rafraîchis accessibles au public.
- Distribution d'eau et de kits de survie aux personnes sans abri.
- Communication sur les risques de déshydratation et les mesures de prévention.

2.4 Séisme

Déclenchement

Secousse ressentie de magnitude > 4.5

Actions

- Évacuation immédiate des bâtiments endommagés et mise en sécurité des personnes.
- Activation du Poste de Commandement (PC) sécurité pour coordonner les opérations.
- Inspection des structures par des experts pour évaluer les risques d'effondrement.

- Mise en place de points de regroupement et d'hébergements temporaires pour les sinistrés.

Actions pour les citoyens

- Se mettre à l'abri sous un meuble solide.
- Ne pas sortir pendant la secousse.
- Après le séisme, évacuer calmement et vérifier les blessés.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Signaler les dégâts aux autorités.

3. Plan de Gestion des Risques Technologiques

3.1 Incendie industriel

Déclenchement

Signalement SDIS / alarme site SEVESO

Actions

- Établissement d'un périmètre de sécurité.
- Confinement des populations.
- Fermeture des écoles.

Actions pour les citoyens

- Ne pas s'approcher du feu.
- Appeler immédiatement les secours (18 ou 112).
- Prendre une photo ou vidéo uniquement si cela peut être fait en toute sécurité.
- Transmettre les informations aux autorités : localisation précise, taille du feu, présence de personnes.
- Ne pas diffuser d'informations non vérifiées sur les réseaux sociaux.
- Se mettre à l'abri et suivre les consignes des autorités.

3.2 Accident chimique

Mesures

- Neutralisation des produits chimiques.
- Détection des gaz.

- Appel à la population à se confiner.

3.3 Panne de grande ampleur

Cas

- Rupture réseau gaz
- Eau
- Électricité

Continuité

- Utilisation de groupes électrogènes.
- Distribution de bouteilles d'eau.
- Mise en place de camions-citernes.

4. Gestion des Crises Sanitaires

4.1 Épidémie / Pandémie

Déclenchement

Alerte Préfecture / ARS

Mesures

- Activation du PCS.
- Fermeture des établissements scolaires.
- Communication massive.
- Distribution de masques / vaccins.

4.2 Contamination de l'eau potable

Procédures

- Interruption du réseau d'eau.
- Analyse de la contamination.
- Distribution d'eau alternative.

5. Crises de Sécurité Publique

5.1 Attentat ou menace terroriste

Déclenchement

Alerte Vigipirate / signalement police

Actions

- Fermeture des lieux publics.
- Bouclage de la zone.
- Coordination antiterroriste (RAID/GIGN).

5.2 Émeutes / Troubles à l'ordre public

Mesures

- Renfort de la police nationale.
- Instaurer un couvre-feu.
- Vidéosurveillance renforcée.

5.3 Prise d'otages / Fusillade

Plan

- Mise à l'abri des populations.
- Négociation avec les forces de l'ordre.
- Diffusion d'alertes FR-Alert.

5.4 Cyberattaque municipale

Détection

- Intrusion dans le SI
- Site de la mairie HS
- Usurpation de données

Actions

- Coupure des connexions internet.
- Alerte à l'ANSSI.
- Relais d'information alternative.

6. Procédures Transversales

6.1 Activation de la cellule de crise

Composition

- Maire
- DGS
- Sécurité civile
- Communications
- Service technique
- Santé

Lieu

Centre opérationnel de la mairie

6.2 Communication de crise

Interne

- Groupe WhatsApp sécurisé
- Briefings 3 fois par jour

Externe

- Réseaux sociaux
- Site de la mairie
- SMS Alert
- Médias locaux

6.3 Coordination interservices

Services impliqués

- Pompiers
- Police
- Hôpital
- Préfecture
- CCAS

Réunions

Réunions tactiques régulières

6.4 Continuité des services publics

Plan de continuité

Activation du PCS

Services essentiels

- Eau
- Énergie
- Alimentation
- Sécurité

6.5 Accueil et information de la population

Points de regroupement

Lieux désignés pour l'accueil

Numéros verts

Lignes téléphoniques d'urgence

Cellules d'écoute psychologique

Soutien psychologique pour les sinistrés

7. Annexes

A. Modèles de communiqués

Exemple

La Ville de Middelbourg informe ses habitants que des vents violents sont attendus ce soir à partir de 18h. Il est recommandé de limiter ses déplacements...

B. Checklists de matériel

Matériel

- Gilets fluorescents
- Radios portatives
- Groupes électrogènes
- Sacs de sable

- Lampes frontales
- Trousses de secours

C. Contacts d'urgence

Mairie – PC crise

01 99 99 00 00

SDIS 99

18 / 01 99 20 20 20

Police municipale

01 99 40 40 40

Hôpital de Middelbourg

01 99 88 00 00

Préfecture du Val-de-Verdon

01 99 77 77 77

D. Glossaire

PCS

Plan Communal de Sauvegarde

ORSEC

Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

FR-Alert

Système d'alerte géolocalisé de l'État

DGS

Directeur Général des Services

E. Références légales

Loi

Loi n°2004-811 du 13 août 2004

Circulaire

Circulaire du 12 juin 2005 relative aux PCS

Code de la sécurité intérieure

Livre VII